



## La population de la Seine-et-Marne à l'horizon 2050 Une population en hausse et vieillissante

**S**i les tendances démographiques récentes se maintenaient, la population seine-et-marnaise augmenterait sans discontinuer de 2013 à 2050. Dans un premier temps, la croissance démographique du plus vaste département francilien serait portée conjointement par les soldes migratoire et naturel. À partir de 2022, elle ralentirait et serait exclusivement soutenue par les naissances. Le vieillissement de la population de la Seine-et-Marne serait néanmoins plus soutenu que celui de la région.

Issam Khelladi, Thomas Poncelet, Lauren Trigano, Insee Île-de-France

En 2050, selon les différents scénarios démographiques envisagés (*Pour comprendre*), la population seine-et-marnaise serait comprise entre 1 567 100 et 1 766 300 habitants. Si les tendances récentes se poursuivaient (scénario tendanciel), elle compterait 1 658 600 habitants, soit une croissance de près de 21,5 % par rapport à 2013. La croissance démographique du département devrait se poursuivre jusqu'en 2050. Sur la période, cette croissance départementale serait l'une des plus importantes de la région, après celle de l'Essonne. Bien que la croissance démographique en Seine-et-Marne soit à l'heure actuelle l'une des plus rapides de la région, elle ne cesserait de ralentir tout au long de la période. En effet, le taux de croissance annuel de la population du département, qui s'établit à 0,9 % en 2014, serait de 0,5 % en 2030 et tomberait à 0,3 % en 2050 (*figure 1*). Dans le même temps, la population de l'Île-de-France passerait de 11 959 800 à 13 504 900 habitants et le poids démographique de la Seine-et-Marne dans la région augmenterait : 12,3 % en 2050 contre 11,4 % en 2013. La Seine-et-Marne deviendrait ainsi en 2050 le quatrième département le plus peuplé de la région, passant devant les Yvelines et le Val-de-Marne (*figure 2*).

### Le solde migratoire deviendrait négatif au début de la prochaine décennie

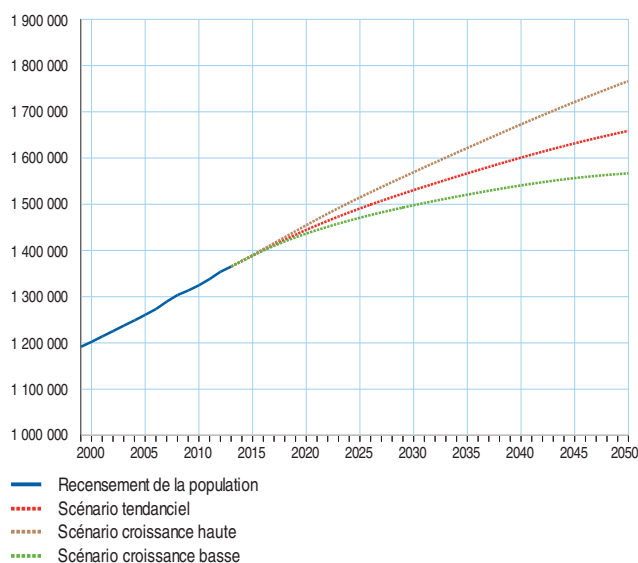
De 2013 à 2050, le solde naturel resterait positif mais aurait tendance à diminuer. Il ne serait plus que de + 6 500 en 2050 contre + 10 700 en 2013.

Par ailleurs, l'excédent du solde migratoire, qui s'élève à + 1 300 en 2013, devrait également décroître tout au long de la

période. Ce solde migratoire resterait positif jusqu'au début de la prochaine décennie, puis deviendrait négatif à partir de 2022. En 2050, il atteindrait ainsi - 2 200 et ne resterait excédentaire que pour les moins de 59 ans.

### 1 Une population qui croît de moins en moins vite

Projection de la population de Seine-et-Marne de 2013 à 2050 selon trois scénarios



Lecture : en 2030, selon le scénario tendanciel, la population de la Seine-et-Marne serait de 1,53 million d'habitants.

Source : Insee, recensements de la population et modèle Omphale 2017.

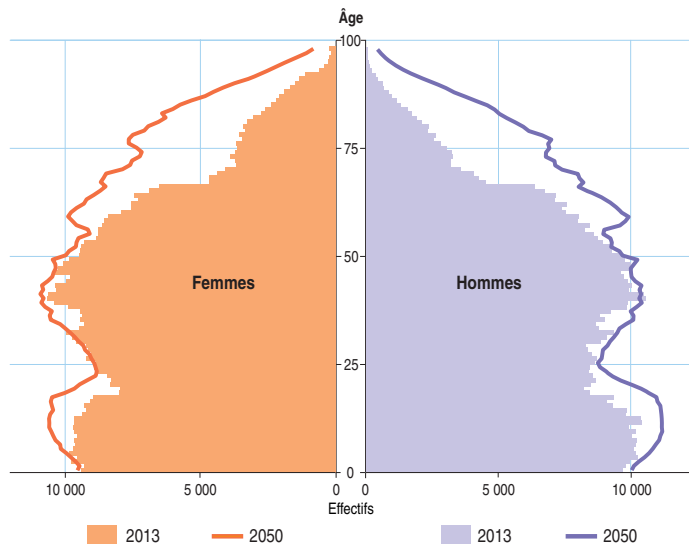
## 2 Une croissance démographique plus rapide que celle de la grande couronne

|                      | Population en 2013 | Population en 2050 | Taux de croissance annuel moyen entre 2013 et 2050 (en %) | Âge moyen en 2013 | Âge moyen en 2050 |
|----------------------|--------------------|--------------------|---|-------------------|-------------------|
| Seine-et-Marne       | 1 365 200          | 1 659 600          | 0,53  | 36,7              | 41,6              |
| Paris                | 2 229 600          | 2 233 000          | 0,00  | 39,2              | 42,2              |
| Petite couronne      | 4 497 900          | 5 149 900          | 0,37  | 36,8              | 40,8              |
| Grande couronne      | 5 232 300          | 6 122 000          | 0,43  | 37,1              | 41,0              |
| <b>Île-de-France</b> | <b>11 959 800</b>  | <b>13 504 900</b>  | <b>0,33</b>   | <b>37,4</b>       | <b>41,1</b>       |

Source : Insee, recensement de la population 2013 et modèle Omphale 2017 (scénario tendanciel).

## 3 Une proportion d'habitants d'au moins 75 ans deux fois plus importante en 2050

Structure par âge des habitants de la Seine-et-Marne en 2013 et projection en 2050 selon le scénario tendanciel



Source : Insee, recensement de la population 2013 et modèle Omphale 2017.

Jusqu'au début de la prochaine décennie, les soldes migratoire et naturel contribueraient à l'augmentation de la population seine-et-marnaise. Puis, seulement soutenue par le solde naturel, la croissance démographique s'atténuerait.

## Un vieillissement plus soutenu que dans le reste de l'Île-de-France

En 2013, la Seine-et-Marne compte près de 79 000 habitants âgés de 75 ans ou plus. Selon le scénario tendanciel, ce chiffre pourrait atteindre 205 000 en 2050. Parmi les 75 ans ou plus, les hommes sont minoritaires en 2013 (37,8 %) mais le seraient un peu moins en 2050 (44,6 %) (figure 3). Ainsi, l'espérance de vie à la naissance des hommes se rapprocherait progressivement de celle des femmes, au même rythme que dans les autres départements de la région. En 2050, en Seine-et-Marne, l'espérance de vie à la naissance serait de 88,1 ans pour les hommes et de 90,9 ans pour les femmes, contre

## Pour comprendre

Les projections départementales 2013-2050 sont issues du modèle Omphale. Celui-ci permet de projeter d'année en année les pyramides des âges des différents territoires. La population par sexe et âge y évolue selon des hypothèses formulées sur trois composantes : la fécondité, la mortalité et les migrations. Ces hypothèses purement démographiques n'intègrent aucun facteur exogène comme les politiques publiques. Ces projections ne peuvent donc pas être assimilées à des prévisions. Aucune probabilité n'est affectée à la réalisation de chacun des scénarios présentés ici :

- Un scénario tendanciel qui prolonge les évolutions récentes sur chacune des composantes. Sauf mention contraire, les chiffres cités font référence à ce scénario.
- Un scénario de « croissance haute » rassemblant les hypothèses les plus favorables à la croissance démographique concernant les trois composantes : fécondité, espérance de vie et migrations.
- Un scénario de « croissance basse » rassemblant les hypothèses les plus défavorables à la croissance démographique concernant les trois composantes : fécondité, espérance de vie et migrations.

Les hypothèses de ces trois scénarios sont les suivantes :

| Seine-et-Marne   | Scénarios  |                  |                  |
|--|------------|------------------|------------------|
|  | Tendanciel | Croissance haute | Croissance basse |
| <b>Naissances et décès</b>                                 |            |                  |                  |
| Solde naturel annuel moyen 2013-2050                       | 8 900      | 11 600           | 6 600            |
| <b>Espérance de vie à la naissance en 2050 (en années)</b> |            |                  |                  |
| Hommes   | 88,1       | 90,5             | 86,0             |
| Femmes   | 90,9       | 93,2             | 89,0             |
| <b>Migrations</b>  |            |                  |                  |
| Solde migratoire annuel moyen 2013-2050                    | -900       | -800             | -1 200           |

Source : Insee, modèle Omphale 2017.

respectivement 78,6 ans et 84,1 ans en 2013. Comme en 2013, l'espérance de vie dans le département demeurerait la plus faible de toute la région.

Malgré cela, l'âge moyen de la population augmenterait de près de 5 ans. La Seine-et-Marne, troisième département le plus jeune en 2013 en Île-de-France, deviendrait le cinquième en 2050. ■

Insee Île-de-France  
1 rue Stephenson  
78188 Saint-Quentin-en-Yvelines cedex

Directrice de la publication :  
Marie-Christine Parent

Rédactrice en chef :  
Dalila de Oliveira

ISSN 2426-1262  
© Insee 2017

## Pour en savoir plus

- Poncelet T., Trigano L., « Même vieillissante, l'Île-de-France resterait la région la plus jeune de France métropolitaine en 2050 », *Insee Analyses Île-de-France* n° 62, juin 2017.
- Desriviere D., « D'ici 2050, la population augmenterait dans toutes les régions de métropole », *Insee Première* n° 1652, juin 2017.
- De Biasi K., Louchart P., « Horizon 2030 : vieillissement important de la population en grande couronne », *Insee Île-de-France à la page* n° 388, mars 2012.

